

Quid de la cantine à 1,50 € ?

Voici la liste des communes qui adhèrent à la compétence Restauration collective au SIVOM avec le nombre de repas servis chaque jour en 2011 : Auchel (85), Béthune (1022), Beuvry (328), Chocques (93), Drouvin-le-Marais (36), Fouquereuil (27), Fouquières (50), Gosnay (9), Hesdigneul (33), Hinges (109), Labourse (122), Lozinghem (40), Nœux (290), Saily-Labourse (90), Vaudricourt (77), Vendin (99), Verquigneul (113), Verquin (92). La commune de Gonnehem a pris la compétence depuis le 1^{er} janvier 2012.

C'était un vœu de campagne de l'équipe d'Olivier Gacquerre : parvenir à établir le prix d'1,50 € à la cantine pour les classes moyennes.

Un point d'étape sera effectué avant les vacances de la mi-février. La cantine à 1,50 € est en route depuis la rentrée scolaire, mais pas pour tout le monde.

Actuellement, explique Évelyne Brassart, un repas seul revient à 2,85 € (comprend une entrée, un plat accompagné, un produit lai-

tier ou un fromage, un dessert), mais sachant qu'un repas tout compris coûte 9 € (en y ajoutant la main-d'œuvre, le chauffage l'utilisation des machines, etc.).

Les parents qui mettent leurs enfants à la cantine payent selon leurs revenus, la Ville déboursant le reste, sachant que les parents inscrits au CCAS ne paient pas la cantine de leurs enfants. Le coût d'un repas s'échelonnait donc entre 0 et 4 euros par enfant.

Le nouveau système instaure, se-

lon le nombre de personnes vivant au foyer, et selon le revenu annuel brut, deux tranches : le menu à 1,50 € et le menu à 4,35 €. Sachant que pour les enfants extérieurs à Béthune mais scolarisés dans la ville, paient 4,35 €.

La commune de Verquin doit-elle payer ?

Cas spécial pour des familles résidant à Verquin, ou à cheval sur cette commune (résidence des

Pâturelles, cité des cheminots, rue de la Bombarde, rue du 8 Mai 1945, rue Jules-Virique) qui sont déclarées comme Béthunoises. Evelyne Brassart estime que « la commune de Verquin devrait apporter sa cote part, car bon nombre de ces élèves sont considérés comme Béthunois alors que résidant dans une partie de rue située sur la commune de Verquin ». D'autant qu'il y a quelques années, il n'y avait que quelques maisons, donc quelques enfants, mais maintenant, il y a des lotissements complets ! ■ J.-P. G.